



Dominique Lehalle,
Directrice de la rédaction

L'heure de vérité

La Stratégie nationale de santé se veut « révolutionnaire ». La révolution souhaitée par Marisol Touraine doit s'orchestrer autour du premier recours, en clair le médecin traitant, promu « *pivot du parcours de soins des personnes, en lien avec l'hôpital et les soins spécialisés* ». Pour y arriver, la ministre des Affaires sociales compte sur : les nouveaux modes de rémunération, en ville, et une rénovation du financement, à l'hôpital ; la transformation de la formation et la création de nouveaux métiers (infirmier clinicien)... et le dossier médical partagé de deuxième génération.

Sur le volet des systèmes d'information, pourtant, la Stratégie reste bien convenue. Au moins, retrouve-t-on, dans la feuille de route associée, la confirmation de priorités déjà engagées. Permanence des soins en imagerie et prise en charge de l'accident vasculaire cérébral seront ainsi portées par une « *stratégie nationale de soutien à la télémédecine* ». Ces deux axes avaient bien été identifiés dès 2011 par la DGOS et de nombreuses régions s'y sont engagées (lire page 77).

Passons à la lecture du chapitre DMP, dont on nous ressasse depuis un an qu'il sera réorienté. Il est donc décrit comme :

- outil de coordination. N'était-ce pas l'objectif de la loi de 2004 ?
- intégrant de nouveaux services comme le partage d'une synthèse médicale. N'est-ce pas le chantier déjà ouvert dans la région Centre ?
- ouvert sur le domaine médico-social. Quid des évolutions législatives nécessaires et réclamées de longue date ?

On arrête là l'exégèse de ce texte, dont il ne ressort finalement qu'un constat : le DMP « 2G » est toujours dans les limbes, même s'il a (re)fait l'objet d'une concertation ces derniers mois. Certes, il doit accompagner les parcours. Il ne reste plus qu'à les organiser...

« *Comme souvent, le « quoi » ne fait pas vraiment débat, mais le « comment » laisse dubitatif* », avance un expert du sujet !

Les révolutions les plus profondes ne sont pas forcément les plus médiatisées. Prenez une maladie chronique, l'apnée du sommeil, dont l'efficacité du traitement de référence (la pression positive continue - PPC) est reconnue. Soit une population de 500 000 personnes, et bientôt 100 000 de plus. Ajoutez une modification radicale de sa prise en charge par l'Assurance Maladie : depuis le 1er octobre, le remboursement du traitement est conditionné à l'observance thérapeutique. Placez ces acteurs dans un écosystème où les industriels sont dans les starting-blocks pour développer des plates-formes de télésanté et les prestataires de santé à domicile bousculés par les nouvelles règles de suivi (et forfaits associés). Ces derniers sont, en effet, incités à mettre en place une télé observance, afin de recueillir, rapidement et régulièrement, par télétransmission, les informations relatives à l'utilisation effective de l'appareil à PPC par le patient, et, de ce fait, de l'accompagner aux mieux.

Vous avez là, in vivo, un exemple de transformation d'une ampleur unique en Europe. Une chaîne complexe d'acteurs se mobilise pour façonner un environnement, à la fois technologique et de services, solide, autour du malade et des flux de données : du fabricant de dispositifs médicaux aux professionnels de santé et à leurs réseaux de soins, en passant par les hébergeurs (agrés) de données, et sans oublier le payeur.

Cette formidable mutation a vu le jour sous l'effet d'une double motivation : de santé publique (compte tenu des risques de pathologies associées et d'accidents présentés par ces patients) et financière (parier sur des dépenses évitables).

Finalement, quand on veut, on peut. Bonaparte aurait ajouté : « quand on peut, on doit. » ■

Société éditrice : Special Partner. **Siège social :** 84 Avenue de la République 75011 Paris RCS 449672583.
Directeur de publication : Xavier Lebranchu xavier.lebranchu@dsih.fr. **Directrice de la rédaction :** Dominique Lehalle redaction@dsih.fr. **Rédacteurs :** Delphine Guilgot - Cédric Cartau - Bruno Benque - Damien Dubois - Marie Valentine Bellanger - Sophie Terrien - Sylvaine Luckx - Hélène Joubert. **Coordinatrice générale :** Hassania Ahrad hassania.ahrad@dsih.fr. **Conseiller technique :** Vincent Trély. **Direction artistique :** Framboise Communication - Paris.
Pour nous contacter : 02 99 46 24 43 contact@dsih.fr. **Abonnement :** 02 99 46 24 43. **Courrier :** 84 avenue de la République, 75011 Paris **Courriel :** abonnement@dsih.fr. **Tarif d'abonnement France :** 3 numéros par an, 64 euros TTC **Étranger :** nous consulter. **CNIL :** 1436001. **INPI :** 113813102. **Dépôt légal :** à parution. **Impression :** Corlet **Tirage :** 5 000 ex **ISSN :** 2110-6827 **Périodicité :** Quadrimestrielle.

Remerciements : Céline Gordon (Chargée de Communication Clinique Pasteur Toulouse) & Gautier Leclercq (Chargé de Communication Cellule Culture & Communication - Centre Hospitalier Régional Metz-Thionville).

